



COHESION SOCIALE ENTRE LES POPULATIONS, LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

Seniors

La Ville propose un grand nombre de services et d'animations pour les personnes âgées encore relativement autonomes. Mais, concernant les personnes plus âgées et plus dépendantes, le niveau de service et les capacités d'accueil des hébergements spécialisés proches de Saint-Brice ne sont pas suffisants. De plus, les projections démographiques annoncent une augmentation du nombre de seniors sur le territoire et donc un accroissement de leurs besoins dans les 15 années à venir.

1. Les seniors saint-briciens sont peu nombreux, et la Ville propose un nombre important de services et d'animations aux personnes relativement autonomes qui continuent à vivre chez elles

- *Les seniors : une faible part de la population, une grande majorité de propriétaires, mais des personnes souvent isolées*

En 2008, les plus de 65 ans représentaient 8,3 % de la population à Saint-Brice et 11,7 % dans le Val d'Oise, contre 16,7 % en moyenne en France. Le Val d'Oise est un département particulièrement jeune (en 1999, il était le département le plus jeune de France métropolitaine).

73 % des ménages de plus de 65 ans étaient propriétaires contre, en moyenne, 66 % des ménages Saint-Briciens. Cependant, et même si ce chiffre reste faible, il est important de noter qu'en 2008, sur 857 ménages de plus de 65 ans, 55 vivaient dans des appartements d'une seule pièce (et 33 de ces ménages avaient plus de 80 ans).

En 2008, 47 % des ménages saint-briciens de plus de 65 ans étaient constitués de personnes vivant seules (contre 15 % des ménages âgés de 40 à 64 ans) : des chiffres identiques aux moyennes valdoisiennes et françaises.

Mais, concernant les ménages de plus de 80 ans à Saint-Brice, seulement 53% étaient constitués de personnes vivant seules contre plus de 60 % en moyenne en France et dans le Val d'Oise.

- *La Ville propose un nombre important de services aux personnes qui continuent de vivre à leur domicile*

Le service d'aide à domicile bénéficie d'un agrément qualité qui impose que son personnel soit formé. Cet agrément permet aux aides ménagères d'emmener les personnes âgées à l'extérieur, faire leurs courses, etc. La Ville a donc choisi de privilégier l'emploi d'aides ménagères véhiculées, afin de leur permettre de sortir avec les personnes âgées dont elles

Seniors

s'occupent. En 2010, ce service a été utilisé par 113 seniors. Un tiers du coût des aides ménagères est pris en charge par le CCAS, et plusieurs autres aides peuvent être obtenues en passant par le Clic d'Ermont.

Le CCAS a mis en place un service de distribution de repas à domicile. Ils sont livrés cinq jours par semaine, avec une possibilité de repas supplémentaires le samedi. Le chauffeur qui livre les repas est chargé de prévenir le CCAS s'il constate des changements de situation de la personne. Le prix de ce service dépend des revenus des personnes âgées, une partie étant assumée par le CCAS. En 2010, 18 retraités par mois, en moyenne, ont bénéficié de ce service, ce qui a représenté une dépense de 22 114 euros pour le CCAS.

Un repas est également servi dans la résidence pour personnes âgées. Environ 40 personnes par jour viennent y manger. Le CCAS assume le coût de location de la salle et d'une partie des repas.

Un service de minibus pour les courses est proposé aux personnes âgées : le bus circule quatre jours par semaine (deux matinées et deux après-midi). Il véhicule six à huit personnes par jour. Ce service permet de lutter contre l'isolement des seniors et facilite leurs tâches quotidiennes.

La Ville a créé un plan canicule, rendu obligatoire par la loi, qui permet de veiller plus spécifiquement sur une population identifiée et d'améliorer la communication et la prévention.

Afin de développer la qualité des services à destination des seniors et de mieux répondre à leurs besoins, le CCAS a prévu de mettre en place, au cours de l'année 2012, un comité de consultation réunissant les aides ménagères, les personnes âgées et le personnel administratif du service seniors.

- *Le taux de couverture des services de soins infirmiers à domicile est plus faible que dans le reste du département*

Le taux de couverture moyen des 12 SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) du département est de 15,87 places pour 1 000 habitants de 75 ans, contre seulement 13,87 places pour 1 000 habitants pour le SSIAD de Sarcelles qui couvre le territoire de Saint-Brice. Ces chiffres sont ceux de 2005 et peuvent avoir évolué, mais il serait intéressant de savoir si les services de santé à domicile pour les personnes âgées proposés à Saint-Brice aujourd'hui répondent de façon satisfaisante aux besoins.

Seniors

Aujourd'hui, beaucoup de communes privilégient le maintien à domicile : les maisons de retraite ayant développé une image négative, cette solution moins coûteuse est souvent plus appréciée par les seniors. Pourtant, d'autres solutions permettent de lutter contre l'isolement tout en évitant le placement en maison de retraite. Le nouveau schéma gérontologique du Val d'Oise (2011-2015) souligne la nécessité d'adapter le cadre de vie des personnes âgées pour faire face à l'aggravation progressive de leur dépendance. Il préconise le développement de formes de logements alternatives telles que des colocations intergénérationnelles ou des colocations entre personnes âgées. Au regard du développement durable, ces solutions intermédiaires présentent de nombreux atouts puisqu'elles favorisent la solidarité et l'entraide.

- *Un grand nombre d'animations sont proposées aux seniors par la Ville de Saint-Brice, mais elles ne correspondent pas toujours aux attentes des personnes plus âgées ou plus dépendantes*

La Ville propose une offre de loisirs riche, variée et adaptée aux moyens de chacun

Plusieurs activités sont proposées par la Ville aux seniors, et certaines sont en partie financées par le CCAS : voyages, spectacles, sorties, galette des rois, thés dansants, gala des anciens, repas des anciens. En outre, la Ville livre un colis de Noël aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour le repas des anciens.

Des cours de gymnastique adaptés aux seniors sont également proposés par le CCAS à un tarif préférentiel de 3 euros.

Plusieurs initiatives favorisent la solidarité et les échanges intergénérationnels.

L'association Les Amis du vieux Saint-Brice encourage les échanges entre les « vieux Saint-Briciens » et les enfants autour d'expositions organisées au centre culturel.

L'orchestre de la ville est intergénérationnel et rassemble tous les âges autour de la pratique musicale.

À la ludothèque, tous les samedis matins, des séances jeux de société, réservées aux publics familiaux, encouragent les échanges entre les grands-parents et leurs petits-enfants.

Les seniors du 4e âge qui continuent de vivre à leur domicile souffrent plus de solitude, car les activités proposées par la Ville ne sont souvent pas adaptées à leurs attentes et à leurs besoins.

Beaucoup d'animations sont organisées pour les jeunes seniors, mais ne sont pas adaptées aux populations plus âgées, souvent à la recherche d'activités moins bruyantes, moins demandeuses d'efforts physiques et plus courtes.

Pistes d’actions

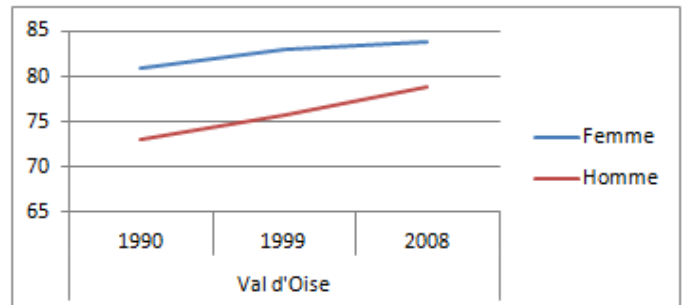
- Multiplier les échanges intergénérationnels ;
- Lutter contre l’isolement des personnes du 4e âge ;
- Développer des solutions d’hébergement innovantes pour lutter contre l’isolement des personnes âgées ;
- Organiser des échanges en nombre plus restreint avec moins de bruit pour les personnes du 4e âge ;

2. La ville compte un nombre croissant de seniors de plus de 75 ans, souvent plus dépendants, qui sont également plus demandeurs de services et d’accueil dans des hébergements spécialisés

- *Avec l’allongement de la durée de vie, le nombre et l’âge de seniors augmente, le risque de dépendance s’accroît, et les besoins sont de plus en plus importants.*

Dans le Val d’Oise, comme dans le reste de la France, l’espérance de vie s’est allongée : elle est passée de 73 ans à 78,8 ans pour les hommes entre 1990 et 2008 et de 81 ans à 83,9 ans pour les femmes.

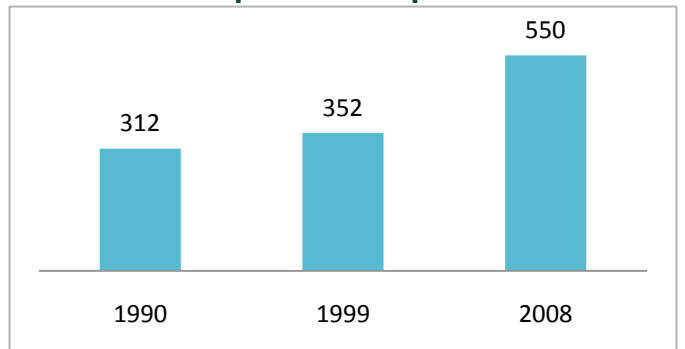
Espérance de vie à la naissance



Source : schéma gérontologique du Val d’Oise 2006-2010

Parallèlement, le nombre de seniors de plus de 75 ans à Saint-Brice-sous-Forêt n’a fait qu’augmenter depuis 1990. Cette évolution est particulièrement significative entre 1999 et 2008 (+56%).

Nombre de personnes de plus de 75 ans



Source : Insee

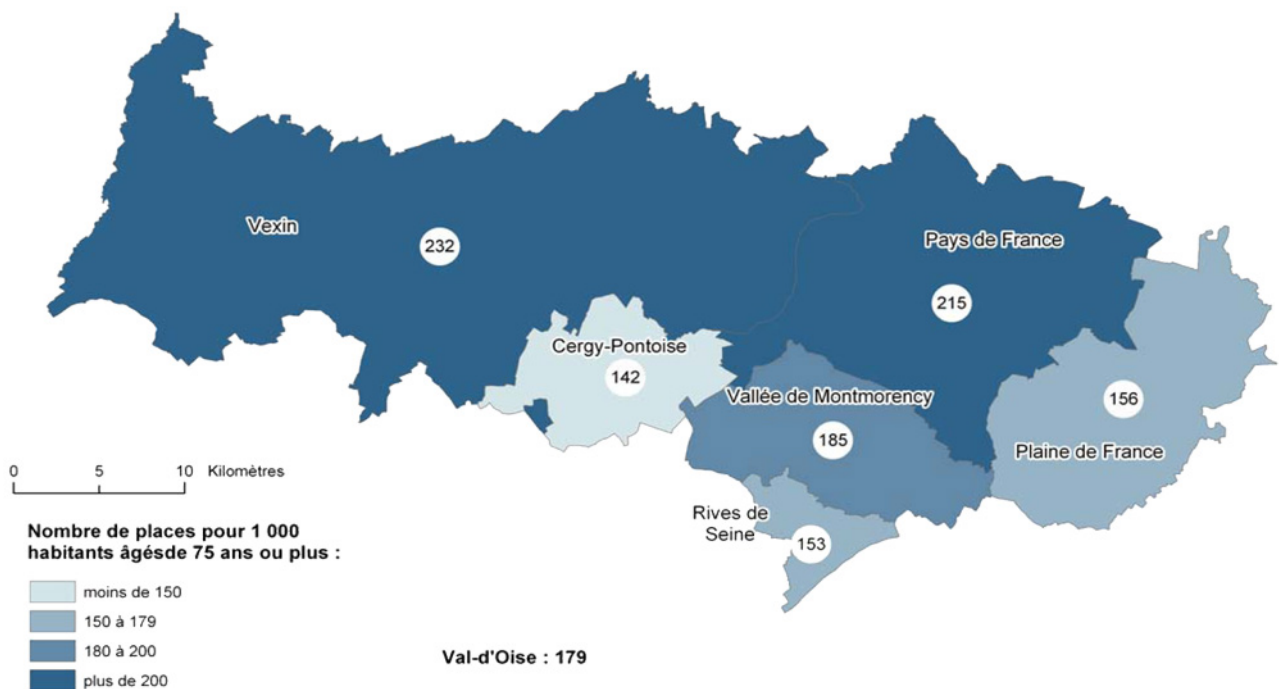
Seniors

L'étude coopérative européenne Eurodem de 2004 montre que l'incidence (nombre de nouveaux cas par an) de la maladie d'Alzheimer – et des autres formes de « démences » qui augmentent la dépendance des personnes âgées – croît considérablement avec l'âge. L'incidence globale de ces maladies passe de 2,4/1 000 pour la tranche d'âge des 65-69 ans à 70,2/1 000 après 90 ans.

- *Des capacités d'accueil satisfaisantes excepté pour les personnes les plus dépendantes*

Selon le schéma gérontologique du Val d'Oise 2006-2010, le nombre d'hébergements collectifs répond de façon satisfaisante aux besoins actuels, mais ces hébergements sont déjà saturés. Les données publiées en 2005 montre que la densité d'hébergements collectifs pour personnes âgées observée dans le Val d'Oise est supérieure à la moyenne de l'Île-de-France : 179 places pour 1 000 personnes de plus de 75 ans dans le département contre 145 pour 1 000 en moyenne en Île-de-France.

Taux d'équipement en établissements pour personnes âgées dans les territoires du Val-d'Oise



Source : schéma gérontologique du Val d'Oise 2006-2010

Cette bonne performance doit toutefois être appréciée au regard du taux d'occupation qui est, dans la quasi-totalité des établissements (à l'exception de quelques logements-foyers), proche de 100 %, ce qui génère des listes d'attente largement composées de personnes dépendantes ou désorientées, pour lesquelles le maintien à domicile n'est plus possible.

Seniors

Les capacités d'accueil en établissements médicalisés ont certes augmenté sur l'ensemble du Val d'Oise. En 2004, le schéma gérontologique montrait que, sur les 70 maisons de retraite que comptait le département, la moitié avait été transformée en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) afin de pouvoir accueillir les personnes les plus dépendantes et les autres devaient l'être avant fin 2006. En outre, un EHPAD est en construction à Bouffémont – à une dizaine de kilomètres de Saint-Brice.

Cependant, l'offre d'accueil ne répondait pas en 2004 aux besoins des personnes les plus dépendantes, notamment celles atteintes de la maladie d'Alzheimer. En 2004, dans le Val d'Oise, 7 400 personnes étaient atteintes de démences, dont 4 858 de la maladie d'Alzheimer. Le nombre d'établissements équipés pour accueillir ces personnes était insuffisant, tout comme les dispositifs d'accompagnement des « aidants ».

En 2010, toutefois, une Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA) a ouvert dans l'est du département. Elle doit permettre de faciliter les démarches et la prise en charge des personnes atteintes d'Alzheimer (grâce à ce nouveau dispositif, les acteurs médico-sociaux seront regroupés en un « guichet unique »). Mais l'ouest du territoire, et notamment Saint-Brice-sous-Forêt, n'est pas compris dans ce nouveau dispositif.

Cependant, plus proches de Saint-Brice, deux EHPAD disposent d'une vingtaine de lits spécialisés chacun, pour accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : le Clos d'Arnouville et la résidence des Eleusis à Ezanville.

Pistes d'actions

- Améliorer le niveau de prise en charge des personnes dépendantes.

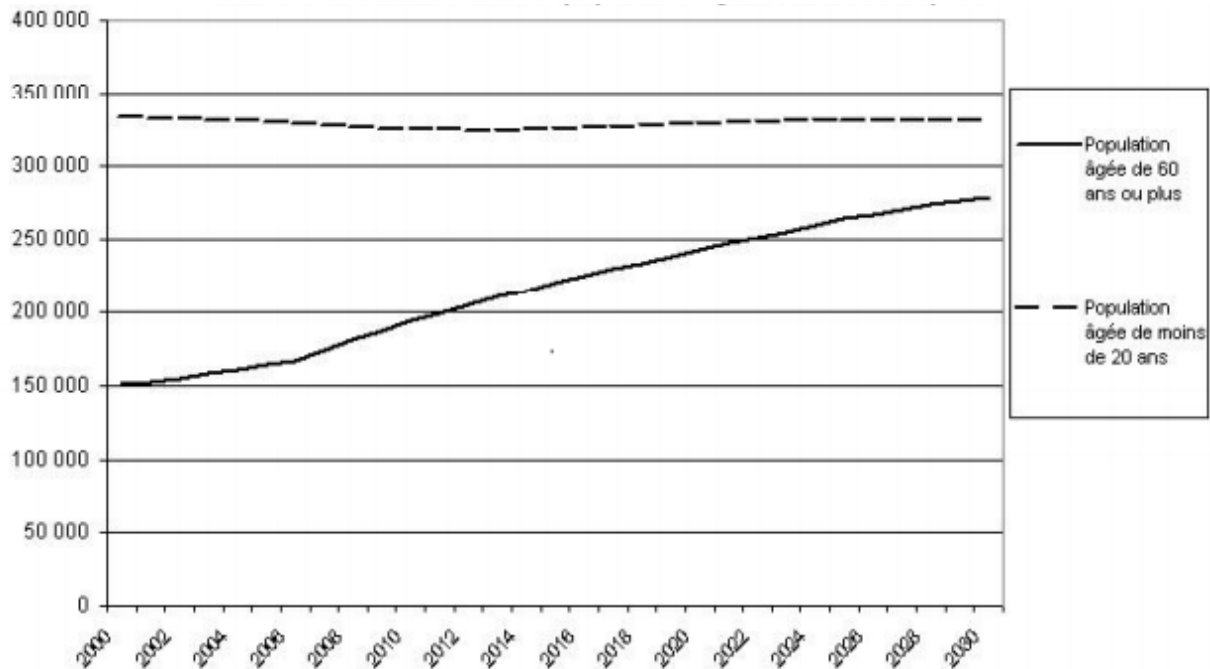
3. Les projections démographiques montrent que les besoins des personnes âgées vont croître dans les prochaines années

- *Dans 10 ans, le nombre de Saint-Briciens de plus de 65 ans aura augmenté*

Les projections démographiques montrent que, dans le Val d'Oise, le nombre de personnes de plus de 60 ans va croître dans les 20 prochaines années. À l'horizon 2030, le département pourrait compter entre 250 000 et 300 000 personnes âgées de 60 ans ou plus. Cette tranche d'âge représenterait alors plus de 20 % de la population valdoisienne, contre 15,5 % en 2008.

Seniors

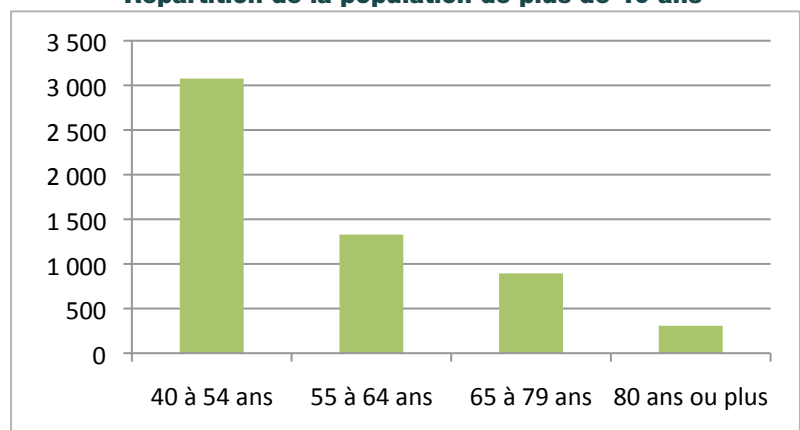
Projections de population 2000-2030



Source : schéma gérontologique du Val d'Oise 2006-2010

Ces observations semblent pertinentes pour Saint-Brice-sous-Forêt : le nombre des personnes âgées devrait plus que tripler, à l'horizon 2025 : dans une quinzaine d'années, 4 405 Saint-Briciens, actuellement âgés de 40 à 54 ans, passeront en effet dans la tranche des plus de 65 ans, alors qu'aujourd'hui cette dernière ne compte que 1 201 personnes.

Répartition de la population de plus de 40 ans



Source : Insee RP 2008

- *La Ville devra tenir compte du vieillissement de la population et adapter les capacités d'accueil des établissements spécialisés et son offre de services à domicile*

Le vieillissement de la population sera accompagné d'un accroissement des besoins d'hébergement dans des structures spécialisées. Or, en 2004, les hébergements pour personnes âgées étaient déjà saturés. Il serait intéressant, à partir des observations qui viennent d'être publiées dans le nouveau schéma gérontologique du Val d'Oise, de réaliser une

Seniors

étude pour savoir si la résidence pour personnes âgées du territoire (avec une capacité d'accueil de 55 personnes) et les autres résidences, médicalisées ou non, présentes dans les villes voisines, permettront de répondre à l'accroissement des besoins que laissent anticiper les projections démographiques.

Cela pose également la question du maintien du niveau de services à la personne, offert aujourd'hui aux seniors saint-briciens.

En 2010, pour les repas servis à la résidence pour personnes âgées, le service de portage des repas, participation aux voyages organisés pour les personnes âgées, l'organisation du thé dansant et du repas des anciens, le CCAS a participé à hauteur de 96 174 euros.

Avec l'augmentation du nombre de seniors dans les 15 prochaines années, le budget de la commune dédié au maintien à domicile de personnes âgées augmentera si la Ville veut maintenir ce niveau de service. Il serait utile de réaliser une analyse des besoins sociaux des personnes âgées pour pouvoir cibler les besoins prioritaires et anticiper les futures dépenses.

Pistes d'actions

- Anticiper les besoins futurs liés au vieillissement de la population ;
- Proposer en comité de consultation des solutions intermédiaires au maintien à domicile et à l'accueil en résidence pour personnes âgées ;;
- Réaliser une analyse des besoins sociaux des seniors du territoire;